

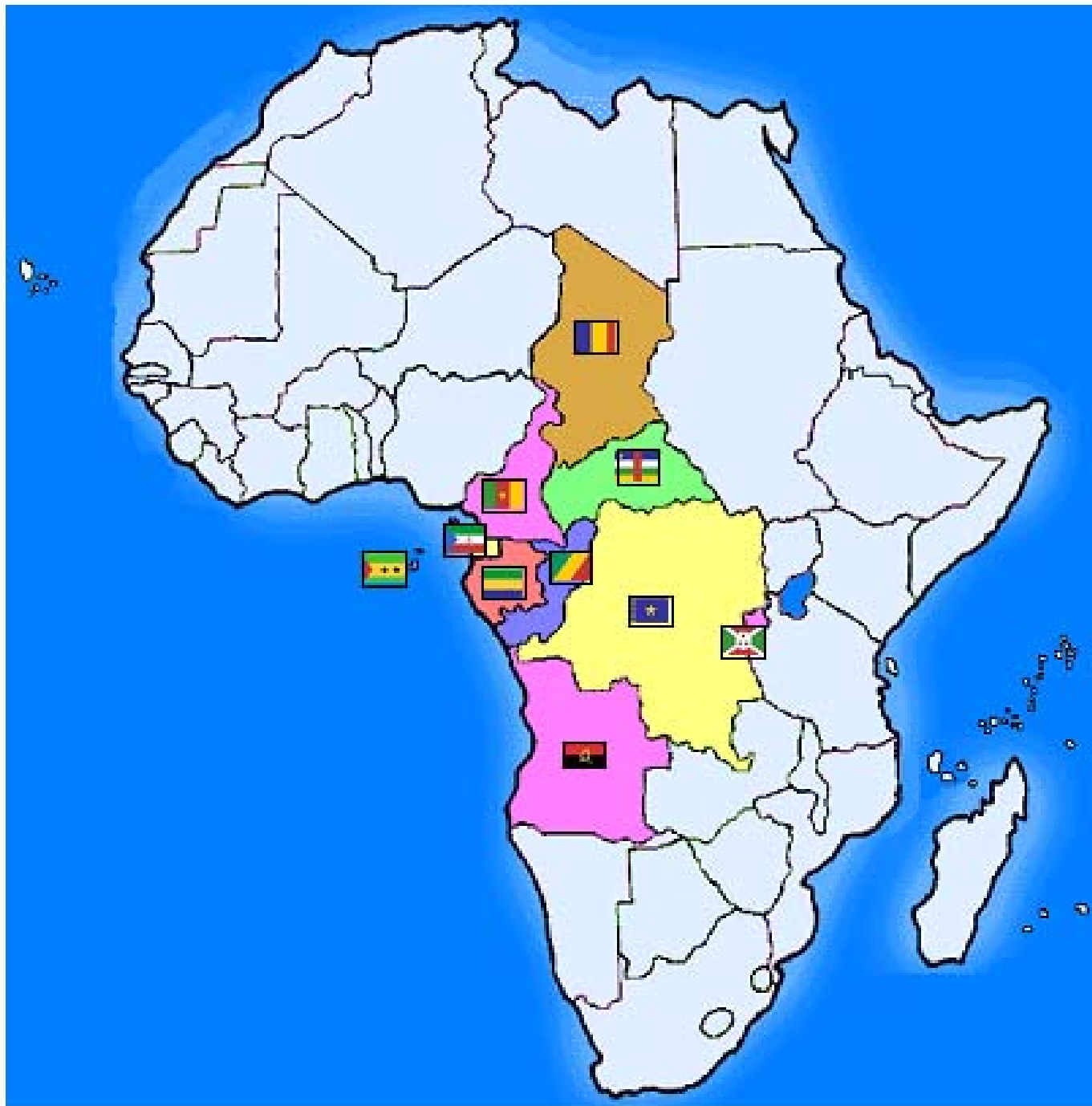


# CONFERENCE SUR LA VOLATILITE DES PRIX AGRICILES ET ALIMENTAIRES : VUES ET PERSPECTIVES AFRICAINES

## Options politiques nationales et régionales

Joël BEASSEM

Coordonnateur Programme Régional de Sécurité-Alimentaire  
CEEAC



-  Angola
-  Burundi
-  Cameroon
-  C. African Rep.
-  Chad
-  Congo
-  DRC
-  Equatorial Guinea
-  Gabon
-  Sao Tome & Principe

## A.La CEEAC: espace de paradoxes

---

- Potentiellement riche en ressources naturelles (FBC :2eme du monde, ressources en eau)
- Zones agro-écologiques variées
- Pays producteurs de pétrole
- Pays importateurs nets de produits alimentaires
- Zone de conflits armés
- Impacts des maladies invalidantes sur les population plus rurales( VIH-SIDA, paludisme, tuberculose)
- Exode rural et fort taux d'urbanisation
- Faible investissement dans l'agriculture (moins de 5% du budget national affecté à l'agriculture)

## B.Mesures et recommandations prises à l'issu du séminaire conjoint CEEAC-FAO tenue à Libreville du 30-31 mai 2011

### 1: Aux Etats membres

- ❑ Respect des engagements (Déclaration de Maputo 2003 et la Déclaration d'Abuja 2006 sur les engrais) ;
- ❑ Mettre en œuvre les mesures prises à l'issue de la Concertation ministérielle sur la crise alimentaire tenue à Kinshasa les 28 et 29 juillet 2008 ;
- ❑ Renforcer les capacités des structures en charge des statistiques agricoles et favoriser la recherche agricole ;
- ❑ D'accélérer le processus devant aboutir à la signature du Pacte PDDAA ,du PNIA SA (Sécurité Alimentaire) ;

- ❑ Promouvoir la fabrication locale / régionale du matériel agricole, et des semences et des intrants ;
- ❑ Améliorer les infrastructures de transport et de stockage au profit des zones rurales de production ;
- ❑ Promouvoir et de valoriser les produits locaux (produits d'élevage et de pêche, banane, racines, tubercules, cultures maraichères et produits forestiers non ligneux etc.) ;
- ❑ De rendre opérationnelle la libre circulation des biens et l'accès au marché intra- communautaire ;

- ❑ Homologuer les barèmes des prix et veiller à l'étiquetage et à l'affichage des prix ;
- ❑ Vulgariser l'usage des instruments de poids et des mesures dans la vente au détail ;
- ❑ Exonérer les taxes sur les équipements et intrants agricoles et la parafiscalité ;
- ❑ Respecter les engagements concernant la Contribution communautaire d'intégration- CCI et ;
- ❑ De prendre en compte les directives du guide pour l'action à l'intention des pays confrontés à la flambée des prix des denrées alimentaires.

## 2: A la CEEAC :

- ❑ De mobiliser des financements nécessaires à la mise en œuvre des politiques ;
- ❑ De veiller à la mise en œuvre effective du PDDAA aux niveaux national et régional (Pacte PDDAA régional et Programme Régional d'Investissement Agricole -PRIA).

### **3:A la FAO**

- ❑ De poursuivre les appuis techniques et financiers à la CEEAC, aux Etats membres et aux groupements professionnels agricoles dans la conception et la mise en œuvre de leurs programmes respectifs ;
- ❑ D'appuyer la CEEAC dans la mise en place d'un système régional d'information sur la Sécurité Alimentaire (SRISA).

### **4: Aux participants :**

- ❑ D'assurer une large vulgarisation du contenu de la présente feuille de route et de soutenir la mise en œuvre des différents engagements par leurs ministères respectifs.



## C. Les programmes de la CEEAC en matière d'agriculture pour contribuer à l'offre alimentaire

---

- i) Programme Régional de Sécurité Alimentaire en Afrique Centrale (PRSA-AC)
- ii) Politique Agricole Commune (PAC-CEEAC),
- iii) Fonds Spécial Régional pour le Développement Agricole (FSRDA)-BDEAC,
- iv) Réglementation phytosanitaire commune (CEMAC-FAO).

---

v) PAN-SPSO (UE-UA-BIRA-CPI)

vi) Programme AAACP : stratégie coton-textile en AC-Cameroun, RCA, Tchad (ITC-UE),

vii) PDDAA (BM-FAO)

viii) Biocarburants (FABER), PASRCC avec CEA, Stratégie AC sur le Foncier

Je vous remercie de votre  
attention